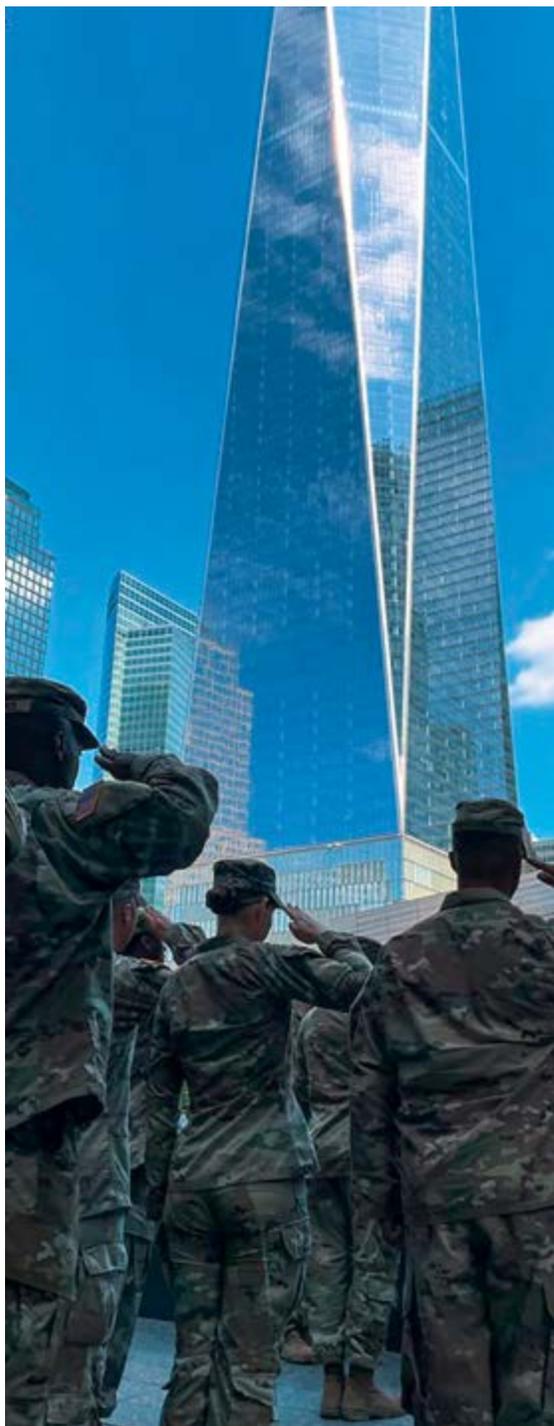


États-Unis

Le ressac de la puissance



Sommaire



Mémorial du 11 Septembre, à New York. © DR

Dossier **États-Unis : le ressac de la puissance**

4 Ouverture – Les États-Unis à l'épreuve

Serge Sur

13 Institutions américaines et démocratie

Elisabeth Zoller

25 Une Amérique en « guerre incivile »

Pierre Melandri

39 Les instruments de la puissance américaine

Patrick Allard

51 Face aux crises internationales, une puissance à réinventer

Entretien avec Pierre Vimont

57 Les États-Unis, fer de lance de l'économie mondiale

Anis Bensaidani et Hélène Baudchon

67 La politique étrangère de Joe Biden : priorité chinoise et leadership rétréci

Maya Kandel

77 L'Europe face aux turbulences de la vie politique américaine

Yves Boyer

86 La grande stratégie américaine vers l'Asie et l'Indo-Pacifique : un bilan contrasté

Jean-Paul Burdy

93 États-Unis/Chine : une nouvelle guerre froide ?

Juliette Bourdin

101 Les États-Unis et la transition énergétique

Sophie Méritet

Et les contributions de

*Pierre Bourgois (p. 36),
Giovanna De Maio (p. 74)
et Jean-Baptiste Féline (p. 20).*

Questions européennes

109 Ukraine : une guerre de haute intensité à l'ère numérique

Benjamin Pajot

Regards sur le monde

116 Enclaves et exclaves internationales : des objets géopolitiques mal identifiés

Alexandra Novosseloff

Les questions internationales à l'écran

124 Clint Eastwood : le héros d'une Amérique triomphante et fragile

André La Meauffe

Liste des cartes et encadrés

Abstracts

130 et 132

Institutions américaines et démocratie

Elisabeth Zoller

est professeur émérite de l'université Paris II - Panthéon-Assas, docteur en droit et agrégée de droit public.

Les prochaines élections présidentielles de novembre 2024 seront un test pour les institutions américaines. Conçues par les constituants de 1787 selon les principes de la philosophie des Lumières écossaises, leur idée de base est que la politique peut être traitée comme une science soumise à des lois. Leur objet est d'éviter l'arrivée au pouvoir d'un Donald Trump en neutralisant les atteintes à la démocratie qu'un homme imprévisible tel que lui peut commettre. Mais seront-elles à la hauteur des espoirs qu'elles font naître ?

Un esprit français ne peut que s'étonner de l'indifférence des institutions américaines face aux atteintes à la démocratie. Ni dans les États fédérés ni au niveau fédéral il n'existe aux États-Unis de lois comme en France contre les actes ou propos racistes, antisémites, homophobes ou les discours de haine. La plus grande tolérance est de règle devant les fausses informations sur les réseaux sociaux, ou la propagation de théories conspirationnistes plus noires les unes que les autres, notamment par des groupes d'extrême droite (tel QAnon), ou encore la révélation de prétendus complots en préparation au sein d'un État réputé profond (*deep State*). La libre diffusion de mensonges aussi grossiers ne peut être interdite, ce au nom de la liberté d'expression, protégée par le premier amendement de la Constitution de 1787, alors que l'on est en

présence d'une nouvelle forme de terrorisme qui résulte d'incitations indirectes à la violence favorisées par l'utilisation des nouveaux moyens de communication de masse¹.

Du côté des victimes, les personnes publiques (*public persons*), qui ne sont pas nécessairement des célébrités mais tout simplement les gens auxquels le public s'intéresse, ne disposent que de bien faibles moyens pour dénoncer les propos mensongers dont elles font l'objet. Pour obtenir gain de cause, il leur faut démontrer que les propos qui les visent ont été « tenus avec une véritable malveillance, c'est-à-dire avec la connaissance certaine qu'ils étaient faux ou avec une complète indifférence à leur caractère vrai ou faux² ». En d'autres termes, la victime doit prouver l'intention de nuire et cette dernière est d'autant plus difficile à établir que les contre-vérités pullulent sur les réseaux sociaux. Les propos les plus venimeux sont admis à partir du moment où ils ne s'accompagnent pas d'appels à commettre directement des actes de violence physique, le crime suprême.

¹ Le procédé serait fort ancien, puisque les chercheurs en font remonter l'origine à l'exclamation d'Henri II d'Angleterre, qui, en 1170, aurait incité à assassiner l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Beckett, en interrogeant sa cour à la cantonade en ces termes : « N'y a-t-il personne qui me débarrassera de ce prêtre qui se mêle de ce qui ne le regarde pas ? » Cf. Molly Amman et J. Reid Meloy, « Stochastic Terrorism: A Linguistic and Psychological Analysis », *Perspectives on Terrorism*, vol. 15, n° 5, octobre 2021, p. 2-13.

² Cour suprême des États-Unis, *New York Times Co. v. Sullivan*, 376 U.S. 254, 286 (1964).

Derrière cette approche laxiste, il y a la conviction que chacun a le droit d'avoir une opinion. Si ces opinions sont fausses, il ne faut pas les prendre pour plus qu'elles ne sont. Ce ne sont que des « faits alternatifs », comme disait plaisamment la conseillère en communication du président Donald Trump, une manière différente de présenter les choses.

“
La priorité des institutions américaines n'est pas de protéger les individus, mais d'empêcher le pouvoir arbitraire de la majorité, la tyrannie de la majorité qui effrayait Tocqueville. C'est à l'individu de se protéger lui-même
”

L'indifférence des institutions américaines est telle qu'en France les meilleurs esprits s'interrogent à l'approche de l'élection présidentielle de novembre 2024. La démocratie américaine résistera-t-elle aux atteintes qui lui seront immanquablement portées dans l'hypothèse vraisemblable d'une nouvelle candidature de Donald Trump à la charge suprême et, plus encore, dans l'hypothèse incertaine, mais nullement impossible, de sa victoire sur le président sortant, Joe Biden ? L'expérience de son premier mandat³, l'incroyable coup d'État qu'il a tenté en encourageant ses partisans à se lancer à l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021, la menace qu'il a brandie de refuser le résultat du prochain scrutin, tout se conjugue pour nourrir l'inquiétude dans l'opinion française.

³ Les quatre années que Donald Trump a passées à la tête des États-Unis ont laissé les politistes sceptiques sur l'efficacité des institutions américaines pour faire barrage aux atteintes à la démocratie. Voir François Vergniolle de Chantal, « Un défi aux lois traditionnelles de la gravité politique et aux institutions américaines », *Questions internationales*, dossier « États-Unis : cavalier seul », n° 98, juillet-août 2019 ; Anne Deysine, « La résistance à Trump et ses limites », *Pouvoirs*, n° 172, janvier 2020, p. 61-73.

Curieusement, aux États-Unis, l'opinion est plus sereine, peut-être parce que, instruite des poursuites pénales et civiles dont l'imprévisible Donald Trump fait l'objet, elle attend l'issue des procédures et fait confiance aux institutions. A-t-elle raison ? L'élection présidentielle qui aura lieu cette année 2024 le dira. Mais une chose est sûre : elle sera un test pour les institutions américaines, qui ont été initialement conçues, justement, pour éviter l'arrivée au pouvoir d'un Donald Trump et pour neutraliser les atteintes à la démocratie qu'il a déjà annoncées, comme des purges et atteintes à l'indépendance des juges.

Ces institutions ont été pensées, en effet, pour faire en sorte que le « bon gouvernement », comme disaient les Anciens, ne dépende plus des qualités et de la vertu des hommes au pouvoir, évoquées par Plutarque dans son maître livre *Les Vies des hommes illustres*, mais s'explique uniquement par des lois scientifiques. Le but de la Constitution américaine de 1787 fut de prouver que les sociétés humaines ne sont pas condamnées à être gouvernées par le hasard ou par la force⁴, mais qu'il existe une « science du gouvernement » à laquelle il est possible de soumettre les gouvernants.

La science du gouvernement

Persuadés que les institutions peuvent être suffisamment fortes pour résister à leur corruption de l'intérieur, les Pères fondateurs⁵ ont voulu renverser les lois d'Aristote sur la dégénérescence des régimes politiques. Ils ont donc mis en pratique des idées chères aux Lumières écossaises en traitant la politique comme une science soumise à des lois.

S'agissant de celles relatives à la démocratie, qu'à l'époque on désignait par les termes de « forme républicaine de gouvernement » et dont Aristote avait dit qu'elle était condamnée à dégénérer en tyrannie pour désigner

⁴ Alexander Hamilton, John Jay et James Madison, *Le Fédéraliste*, « Lettre n° 1 » (Hamilton), trad. G. Jèze, LGDJ, Paris, 1957, p. 1s, 1.

⁵ Les hommes qui ont mené la Révolution américaine contre les Anglais et permis la fondation des États-Unis d'Amérique : John Adams, Benjamin Franklin, Alexander Hamilton, John Jay, Thomas Jefferson, James Madison et George Washington.



un chef qui mette fin aux luttes entre factions rivales, la première est qu'il est vain de vouloir empêcher les factions, les divisions et l'esprit de parti qui se forment, parce que leur prévention se fait toujours au détriment de la liberté – par exemple, en limitant la liberté d'expression ou celle de manifester. Vu la diversité des intérêts politiques, économiques, et l'éternelle permanence de la nature humaine dominée par l'amour du pouvoir, les oppositions entre les hommes sont inévitables. Il faut donc se résigner à la discorde et faire en sorte que la lutte reste inoffensive.

D'où une seconde loi qui enseigne que, plutôt que prévenir les atteintes à la démocratie, il faut en corriger les effets, notamment en faisant échec à « la force supérieure d'une majorité intéressée et oppressive⁶ », car, dans une démocratie, une faction n'est dangereuse que lorsqu'elle devient majoritaire. Tant qu'elle ne l'est pas, elle est inoffensive et on

⁶ A. Hamilton, J. Jay et J. Madison, *op. cit.*, « Lettre n° 10 » (Madison), p. 66 et 67.

↑ Peinture représentant le président George Washington arrivant le 4 mars 1793 à Philadelphie pour participer au troisième Congrès des États-Unis. Les partis politiques n'existent alors pas encore, et les sénateurs et représentants sont classés *a posteriori* en fonction de leur soutien ou de leur opposition à la politique du président. © Ann Ronan Picture Library/Photo12 via AFP

peut la traiter avec une négligence bienveillante (*benign neglect*).

La priorité des institutions américaines n'est donc pas de protéger les individus, mais d'empêcher le pouvoir arbitraire de la majorité, la tyrannie de la majorité qui effrayait Tocqueville. C'est à l'individu de se protéger lui-même, avec pour conséquence que l'opprimé ne trouve bien souvent protection qu'auprès de son groupe, religieux, ethnique, racial ; bref, auprès de sa communauté. Délesté de ses fonctions préventives, le rôle des institutions publiques est ainsi limité. Il est de faire en sorte que les ennemis de la démocratie, qui cherchent à la déstabiliser, ne deviennent jamais majoritaires. À cette fin, les institutions politiques sont construites sur deux idées. La première est de tirer parti des avantages

Une Amérique en « guerre incivile »

Pierre Melandri

a été professeur des Universités à Sciences Po Paris¹.

Dans les années 1950, les différences entre républicains et démocrates semblaient se résumer à celles entre « bonnet blanc et blanc bonnet ». Aujourd'hui, elles les entraînent dans une « guerre incivile » sur presque tous les sujets. Le « grand chambardement » des sixties et les retombées de la mondialisation néolibérale se sont conjugués avec l'évolution du système électoral et du paysage médiatique pour creuser un fossé entre les deux grands partis politiques. Un fossé que l'élection de Donald Trump en 2016 n'a fait qu'approfondir et que, jusqu'à présent, Joe Biden n'a pas réussi à vraiment réduire.

En 1960, impressionné par l'emprise du « consensus libéral² » sur les États-Unis, le sociologue Daniel Bell croit pouvoir prophétiser *La Fin de l'idéologie*³. En dépit des errances du maccarthysme, tout au long des années 1940 et 1950, la vie politique américaine est, en effet, placée sous le signe d'un centrisme serein et satisfait. En 1950, l'American Political Science Association se dit même inquiète de la faiblesse de la polarisation. Les différences entre les deux partis démocrate et républicain semblent alors se résumer à celles entre « bonnet blanc » et « blanc bonnet ».

Dans l'Amérique de 2024, l'atmosphère est exactement le contraire : empoisonnée et délétère. Joe Biden a eu beau inviter, en janvier 2021, le pays « à en finir avec une guerre incivile qui dresse rouges contre bleus, ruraux contre urbains, conservateurs contre progressistes », les affrontements politiques atteignent un paroxysme. Lui-même n'a pas hésité à qualifier, en 2022, le mouvement

« MAGA » (*Make America Great Again*) de son rival Donald Trump de « semi-fascisme », tandis que ce dernier a traité, en 2023, ses adversaires politiques de « vermine ».

Ces invectives au sommet ne sont que le reflet d'une polarisation exacerbée qui voit les États rouges (républicains) et les États bleus (démocrates) embrasser des politiques opposées sur tous les sujets ou presque. Là où les premiers votent des lois libéralisant le droit d'acheter et de porter des armes érigées en ultime rempart de la liberté, les seconds s'efforcent de le limiter au nom de la sécurité. Là où, invoquant la lutte contre la fraude, les uns cherchent à restreindre le droit de vote, les autres travaillent à en garantir l'accès aux couches les plus pauvres et aux minorités.

L'école est évidemment un champ de bataille majeur. Après s'être affrontés sur le port du masque au moment de la pandémie de Covid-19, républicains et démocrates se déchirent sur l'enseignement de la « théorie critique de la race » et les droits des minorités

¹ Son dernier ouvrage est *Le Siècle américain, une histoire*, Perrin, Paris, 2016.

² « Libéral » est employé ici et dans la suite de cet article au sens rooseveltien – c'est-à-dire « progressiste » – du terme.

³ Traduction française aux Presses universitaires de France, Paris, 1997.

LGBTQ et n'hésitent pas à imposer, pour des raisons exactement contraires, le retrait de livres des bibliothèques scolaires.

Les clivages sont tout aussi saillants sur la question raciale, l'immigration, le réchauffement climatique et l'avortement. Si les démocrates estiment qu'il est « beaucoup plus difficile » aux États-Unis d'être Noir que Blanc, rares sont les républicains à partager ce sentiment. À l'opposé des républicains qui accordent une importance particulière à la sécurité des frontières et à l'expulsion des sans-papiers, les démocrates souhaitent offrir à ces derniers le maximum de chances de se voir régularisés.

Si, pour les démocrates, la lutte contre le changement climatique est une priorité, dans la hiérarchie des électeurs républicains, elle vient en bon dernier. Enfin et surtout, l'annulation, en juin 2022, par la Cour suprême de l'arrêt *Roe v. Wade* – qui avait largement libéralisé, en 1973, l'interruption volontaire de grossesse – vient encore creuser le fossé entre les États qui se précipitent pour interdire ou strictement encadrer ce droit et ceux qui, au contraire, entendent en faciliter l'accès.

Le fossé s'est tellement creusé que certains parlent désormais de « sectarisme » : aux yeux de chaque camp, les partisans de l'autre ne sont plus seulement différents, ils sont « mauvais » également. Encore en 1994, moins d'un quart des républicains et des démocrates affichaient une opinion très défavorable les uns des autres. En 2022, c'est le cas d'environ six républicains et de plus de cinq démocrates sur dix.

Bref, chacun voit dans l'autre toujours davantage une menace pour son mode de vie et pour les valeurs du pays : aujourd'hui, des proportions similaires (69 %) de républicains et de démocrates indiquent redouter de voir la démocratie s'effondrer, mais si les premiers en imputent la faute au président sortant, Joe Biden, et à ses « démocrates socialistes », les seconds la rejettent sur Donald Trump et ses alliés extrémistes.

« La gauche, conclut la politologue Amy Chua, croit que le tribalisme de droite – esprit bigot, racisme – déchire le tissu social de la nation. La droite croit que le tribalisme de gauche – la

politique des identités, le politiquement correct – déchire le tissu social de la nation. Et malheureusement elles ont toutes les deux raison⁴. »

Plus inquiétant, autrefois exceptionnelle, la procédure de destitution (*impeachment*) des présidents menace de devenir un outil de gouvernement. Depuis les années 1990, il est vrai, aucun chef d'État américain n'a été considéré comme pleinement légitime. Un phénomène que les années Trump ont exacerbé, puisque aujourd'hui près d'un tiers des Américains (et deux tiers des républicains) considèrent que l'élection de 2020 a été « volée », une conviction si profondément ancrée qu'elle a débouché, le 6 janvier 2021, sur un événement impensable dans le passé : une insurrection visant à empêcher la proclamation du résultat de l'élection.

La fin d'un modèle de société

Comment expliquer cette situation qui ternit le modèle de démocratie qu'ont toujours voulu incarner les États-Unis ? Comment, surtout, expliquer la disparition du « centre vital » qui avait dominé la vie politique américaine après la Seconde Guerre mondiale ? Avant tout par l'impact des profondes mutations qu'a connues l'Amérique sur le positionnement de ses deux grands partis politiques, un impact encore renforcé par l'évolution du système électoral et du paysage médiatique.

Avec le recul, en effet, le consensus prévalant dans les années 1950 semble en réalité le produit de trois facteurs. Tout d'abord, fort d'une puissance inégalée et confronté à la menace soviétique, le pays rejette la politique isolationniste (*America First*) qu'il avait longtemps embrassée pour assumer à l'étranger le leadership d'un ordre international libéral. Ensuite, la société est encore largement dominée par une population blanche – ce que le politologue Michael Lind appelle l'« Euramérique » – et très croyante ; en 1955, le sociologue Will Herberg rappelle que, dans les banlieues, la religion apparaît comme le principal critère d'identité. Enfin et surtout, unie autour d'un « consensus

⁴ Citée par Lucy Rock dans *The Guardian*, 1^{er} mars 2018.



Malgré son inculpation, les partisans de Donald Trump soutiennent leur candidat pour la reconquête de la Maison-Blanche. Ici une supportrice lors d'un caucus dans le Nevada, en février 2024.

© Patrick T. Fallon/AFP